

Fondations, diasporas et territoires dans l'Asie hellénistique au III^e siècle

Laurent CAPDETREY
Université de Bordeaux III

Introduction

« En traversant ce grand pays couché et doux où l'automne trouve à qui parler, je me demandais si Euthydème, Démétrios ou Ménandre, les rois grecs de Bactriane, avaient longtemps regretté leurs oliviers, leurs plages salées, et leurs dauphins »¹.

S'il n'est pas certain qu'Euthydème, Démétrios et Ménandre aient conçu une quelconque nostalgie pour des dauphins, des plages et des oliviers qu'ils ne virent peut-être jamais de toute leur vie, cette phrase de Nicolas Bouvier vient nous rappeler que l'époque hellénistique, inaugurée par la conquête d'Alexandre, ouvrit durablement aux Grecs des espaces nouveaux qu'ils surent progressivement maîtriser, s'appropriier et transformer en des territoires où la présence grecque trouva peu à peu une légitimité. Une légitimité qui conduisit les Grecs à faire souche, peut-être même jusqu'à oublier la terre et la mer de leurs ancêtres.

Personne ne peut nier en effet que le mouvement de conquête lancé par Alexandre et les Macédoniens dans le dernier tiers du IV^e siècle fut la cause et l'occasion d'une extension sans précédent des territoires marqués – certes inégalement – par la présence durable de Grecs et par l'installation de communautés grecques organisées. L'effondrement de l'Empire achéménide et la mise en place heurtée et progressive de pouvoirs gréco-macédoniens ouvrit les mondes orientaux, dans leur profonde diversité, à des processus d'appropriation conduits par des Macédoniens auxquels étaient associés des Grecs du continent, de l'Egée ou d'Asie Mineure, attirés sans doute par l'image d'un Orient regorgeant de richesses à s'accaparer². C'est ainsi que, de la fureur assourdissante et du maelstrom de la conquête, a pu émerger des mondes orientaux marqués par la présence de diasporas grecques.

Ce mouvement de diffusion de la présence grecque dans les régions orientales à partir de la conquête d'Alexandre relève à l'évidence d'un tout autre modèle que les mobilités très complexes qui avaient conduit à l'émergence des diasporas grecques à l'époque archaïque. La différence

1 Nicolas Bouvier, *L'usage du monde*, Droz, Paris, 1963.

2 Cette représentation de l'Orient est très clairement perceptible dès l'époque classique : Isocrate, *Philippe*, 120 et 122 et *Paix*, 24. Cf. Briant, 1999, p. 309-311.

majeure tient bien sûr à l'encadrement de ces implantations par les pouvoirs régionaux dans un contexte de prise en main militaire et politique de territoires, d'abord par Alexandre puis par les Diadoques. L'installation de Grecs en Asie, si elle répondait très certainement à des logiques de mobilité permises par la situation démographique et politique du monde égéen, était aussi largement orientée par des choix qui échappaient dans une très large mesure aux populations qui participèrent à ces diasporas. En d'autres termes, les pouvoirs royaux jouèrent à l'évidence un rôle majeur dans la structuration des mouvements d'implantation en Asie.

Si le lien entre le mouvement de conquête et l'installation de Grecs dans les régions conquises n'est pas toujours aisé à décrire, il semble incontestable que, d'emblée, la prise en main de territoires s'accompagna d'un effort d'implantation de communautés gréco-macédoniennes. Il suffit d'avoir à l'esprit la révolte des Grecs d'Asie Centrale³ pour comprendre que le mouvement même de conquête fut l'occasion d'un indispensable effort d'installation, dans le but de contrôler les territoires plus ou moins soumis, mais aussi pour récompenser les soldats qui trouvaient là des terres qu'ils ne pouvaient peut-être pas espérer ailleurs, dans le monde égéen. De ce fait, l'emploi du terme de colonisation, s'il n'est pas sans ambiguïté⁴, pose certainement moins de problèmes lexicaux et historiographiques que pour les diasporas archaïques. Il n'entre pas dans notre propos de décrire ce mouvement d'implantation, ses flux et ses éventuels reflux, selon une chronologie qui serait d'ailleurs difficile à fixer avec précision. Il serait par ailleurs parfaitement déraisonnable de vouloir aborder tous les aspects de l'installation des diasporas dans les régions conquises. L'implantation de communautés grecques en Asie hellénistique renvoie en effet à des questions complexes et enchâssées : dimension foncière, identités et transferts culturels, contacts avec les populations non-grecques, ou encore enjeux territoriaux. Par souci de clarté et de méthode, on se propose de centrer essentiellement le propos sur l'analyse des cadres de la dispersion de ces diasporas, en abordant le réseau de fondations et les conséquences statutaires, politiques et territoriales de sa mise en place, et en excluant de l'analyse l'Égypte qui, pour mille raisons, mérite un traitement propre.

1. Conquête, fondations et processus de territorialisation

1. 1. De l'Égée à l'Oxos : un réseau d'implantations hétérogène et diversifié

De nombreux travaux – notamment ceux de G.M. Cohen⁵ – ont permis de mieux comprendre à la fois la structure générale de l'effort d'implantation et les enjeux locaux de l'installation de nouvelles communautés en Asie à l'époque hellénistique. À l'échelle de l'ensemble des régions conquises par Alexandre, la densité des implantations gréco-macédoniennes fut évidemment inégale. C'est pourquoi, dans un premier temps, il faut absolument distinguer les régions qui furent l'objet d'une appropriation intense de celles où la conquête ne déboucha pas sur un effort

3 Diod. 18, 7, 3-5.

4 On trouvera les principaux éléments de réflexion dans Will, 1985, p. 273-301.

5 La bibliographie sur cette question est très abondante. Parmi les travaux fondateurs, il faut mentionner : Radet, 1890 ; Rostovtzeff, 1910 ; Tschirikower, 1927. Les problématiques ont cependant été profondément renouvelées par les travaux de G. M. Cohen : Cohen, 1978 ; Cohen, 1991 ; Cohen, 1995 et Cohen, 2006. Il faut aussi mentionner ceux de R. Billows : Billows, 1990 et 1995 et, pour une synthèse sur les questions foncières en Asie Mineure, les travaux de Chr. Schuler : Schuler, 1998.

particulier d'accaparement ou d'occupation du territoire par des communautés grecques. Si l'on envisage le réseau d'implantations à la fin du III^e siècle, trois régions furent privilégiées d'abord par Alexandre lui-même, puis par les Diadoques, enfin par les rois des différentes dynasties : l'Asie Mineure, la Syrie (et singulièrement la Syrie du Nord) et enfin l'Asie Centrale. Pour chacune de ces régions, qui relevaient de contextes politiques et culturels très différents, on peut tenter d'établir à la fois une typologie et une chronologie des fondations gréco-macédoniennes.

En Asie Mineure, la présence très ancienne des Grecs le long de la côte – de la mer Noire à la Méditerranée – avait été l'un des facteurs de l'adoption par certaines communautés indigènes de formes d'organisation empruntées au modèle de la cité. Sous l'angle des transferts culturels, le chapitre ouvert par la conquête d'Alexandre s'inscrit donc dans une certaine continuité, du moins pour les régions les plus occidentales de l'Asie Mineure. En revanche, dès la fin du IV^e et tout au long du III^e s., selon une chronologie qu'il n'est pas toujours aisé de fixer, les territoires d'Asie Mineure et d'Anatolie furent transformés – parfois en profondeur – par la fondation de cités et de colonies. Mais ce mouvement doit être étudié avec précision car, si transformations il y eut, celles-ci ne sont pas réductibles à un simple processus d'hellénisation par la conquête. Il est en effet établi que beaucoup des fondations de cités de l'époque hellénistique prirent appui sur des établissements préexistants ou furent le résultat d'un synoecisme imposé à des communautés grecques ou indigènes⁶. Les exemples d'Alexandrie de Troade⁷, d'Arsinoé⁸, d'Antioche-Alabanda⁹ ou d'Apamée-Kelainai¹⁰ révèlent que, souvent, le processus de fondation reposa bien plus sur un effort de recomposition, de développement ou de déplacement des agglomérations existantes, en particulier dans l'Ouest de l'Asie Mineure, que sur des fondations *ex nihilo* qui ne sont guère attestées. C'est ce que montre très clairement l'exemple du synoecisme – avorté – de Téos et de Lébédos sous l'autorité d'Antigone en 303¹¹. Souvent, ce ne fut qu'une simple métonomase¹². En d'autres termes, si la conquête puis l'affirmation des pouvoirs gréco-macédoniens en Asie Mineure entraînèrent parfois d'importantes recompositions locales dès la fin du IV^e s. et tout au long du III^e s., il n'est pas du tout certain que les fondations de cités aient systématiquement conduit à l'émergence de nouvelles diasporas grecques dans cette région. Ces considérations valent cependant pour l'Asie Mineure occidentale car les mouvements de populations furent sans doute plus importants pour l'intérieur de l'Asie Mineure et dans les régions plus orientales comme la Pisidie. On peut rappeler l'envoi de colons de Magnésie du Méandre pour la fondation

6 Pour l'Asie Mineure, on trouvera une liste utile dans Cohen, 1995, p. 428-430.

7 Antigoneia/Alexandrie de Troade fut fondée par Antigone après 311 par synoecisme des cités de Kebren, Scepsis et sans doute Larissa, Kolonai, Hamaxitos et Neandrea. Cf. Cohen, 1995, p. 145-148.

8 Éphèse fut refondée en Arsinoé par Lysimaque après 294. La nouvelle cité, située sur un autre site que celui de l'ancienne Éphèse, fut peuplée par des Éphésiens mais aussi des gens de Lébédos et de Colophon : Strab. 14, 1, 21. Cf. Cohen, 1995, p. 177-180.

9 Alabanda fut renommée en Antioche sous le règne d'Antiochos II : Cohen, 1995, p. 248-250.

10 La refondation de Kelainai en Phrygie en une Apamée, sur un site à la confluence du Marsyas et du Méandre, doit être attribuée à Antiochos I^{er} : Strab. 12, 8, 15. On sait qu'Apamée/Kelainai intègrait des populations locales et des Iraniens. Cf. Cohen, 1995, p. 281-285.

11 Welles, *RC* 3. ; Cf. Briant, 1995, p. 69-79.

12 À Antioche/Alabanda par exemple : Cohen, 1995, p. 248-250.

d'Antioche de Pisidie¹³ ou la présence de populations ioniennes à Laodicée du Lykos¹⁴ qui montrent que des mouvements de populations ont pu se produire, en particulier de l'Ionie vers l'Asie Mineure intérieure¹⁵. L'exemple de la fondation d'Arsinoé de Cilicie par le pouvoir lagide et ses représentants dans le courant du III^e siècle vient aussi souligner indirectement que ces fondations de cités pouvaient conduire à l'implantation de populations nouvelles qui entraient en concurrence avec les communautés locales¹⁶.

Sans doute en fut-il différemment pour ces autres formes d'implantation que furent les *katoikiai*. Tout semble indiquer en effet que l'implantation de colonies – à dimension militaire mais aussi agraire¹⁷ – marqua au moins aussi profondément les territoires de l'Asie Mineure hellénistique. Il ne s'agit pas ici d'en présenter une liste, que l'on peut aisément trouver dans les travaux de G. M. Cohen¹⁸ ou de R. Billows¹⁹. Disons qu'en dépit d'une documentation parfois ambiguë il apparaît que les différents pouvoirs royaux ou pré-royaux²⁰ – notamment Séleucides et Attalides – procédèrent à l'installation de colons macédoniens et grecs dans les régions où ils souhaitaient densifier leur contrôle, notamment le long des axes essentiels de circulation²¹. Dans cet objectif, la Lydie et les vallées du Méandre, du Lykos et de l'Hermos furent semble-t-il privilégiées, sans doute plus par les rois séleucides que par les autres pouvoirs²². Les exemples

13 Strab. 12, 4, 9. ; Cf. Curty, 1995, 110-111.

14 Robert, 1963, p. 314-315 et Briant, 1999, p. 319-320.

15 Sur ce point : Robert, 1963, p. 314-315.

16 Jones, Habicht, 1989, p. 317-346.

17 Le terme de *katoikia* pose problème. L. Robert a montré qu'à l'époque romaine le terme n'a plus du tout de sens technique : Robert, 1985, p. 481-484. On a longtemps pensé que, pour l'époque hellénistique, le terme renvoyait sans ambiguïté à des colonies militaires de vétérans ou de troupes mobilisables. Radet, 1890, p. 6 ; Tschirikower, 1927, p. 12 ; Bar-Kochva, 1976, p. 20-47. En fait le terme pouvait être employé pour tout type de communauté, notamment les *komai* indigènes : Schuler, 1998, p. 33-34. On doit considérer que les *katoikiai* pouvaient aussi être des colonies strictement agricoles : Cohen, 1991, p. 43 et Robert, 1985, p. 483.

18 Cohen, 1995, p. 424-425.

19 Billows, 1990, p. 292-305.

20 Cette politique est perceptible dès Antigone : Billows, 1990, p. 292-305. Sur l'activité de Lysimaque : Cohen, 1995, p. 145-148 et 177-183.

21 Pour W. Tarn et G. Griffith, qui comparaient ces implantations à celles des clérouques lagides dans la *chôra* égyptienne, ces implantations constituaient la véritable armature du royaume séleucide : Tarn, Griffith, 1952, p. 146. En vérité, le parallèle apparaît désormais trop simple et le mode de structuration du territoire séleucide reposait sur une armature plus complexe. Cf. Capdetrey, 2007, p. 158-166.

22 Plusieurs colonies macédoniennes pourraient avoir été implantées en Lydie au III^e siècle : Agatheira, Akrasos, Doidye, -espoura, Hyrcanis, Kobedyle et Thyateira. Cf. Cohen, 1995, p. 195-242. En revanche, en Phrygie, les implantations macédoniennes semblent avoir été beaucoup moins nombreuses. Il semble en outre qu'Antigone comme Lysimaque aient surtout privilégié les refondations de cités ou les syncrèses, alors que pour les rois séleucides la fondation ou le renforcement de colonies permettaient un rattachement de l'Asie Mineure occidentale à leur territoire oriental.

d'Hyrkanis²³, de Thyateira²⁴, de Nakrason²⁵, de Dokimeion²⁶ ou de Toriaion²⁷ viennent rappeler que ces établissements relevaient de plusieurs logiques : il s'agissait à la fois de fixer des soldats, de donner des terres à exploiter et de créer un réseau de positions aussi fidèles que possible. En d'autres termes, l'enjeu était de construire et d'approfondir une domination territoriale. À ce stade, il me semble important de souligner qu'en Asie Mineure, c'est avant tout par le moyen de l'installation de *katoikiai* que le maillage des communautés gréco-macédoniennes fut densifié et que le phénomène de diaspora trouva une expression.

Dans les régions plus orientales (de la Syrie à l'Asie Centrale), où l'on retrouve la même distinction entre plusieurs types d'implantations, il faut tout particulièrement insister sur l'action des premiers rois séleucides. Dans la continuité de l'effort engagé par Antigone²⁸, on sait que Séleucos I^{er} puis Antiochos I^{er} mirent progressivement en place un programme de fondations et d'implantations prenant certes appui sur des antécédents mais fondé aussi sur un souci très clair de construction d'une armature adaptée à la dimension impériale de leur royaume. Il faut insister sur le cas singulier de Séleucie du Tigre, spectaculaire cité royale fondée sur le Tigre peu avant 300²⁹. Conçue d'emblée comme une « ville puissante »³⁰ aux dimensions impressionnantes révélées par le plan hippodamien³¹, Séleucie marquait l'appropriation macédonienne de la Babylonie tout en préservant les villes indigènes, à commencer par Babylone, même s'il fallut sans doute solliciter plus ou moins fortement des Babyloniens pour peupler en partie la nouvelle « cité royale »³². Cette fondation *ex nihilo* de Séleucie du Tigre marquait ainsi l'entrée de Séleucos dans une logique d'affirmation symbolique de son pouvoir royal et de construction volontariste de son territoire. Mais il est évident que cette double logique s'exprima avec plus de force encore après la conquête de la Syrie du Nord, lorsque fut lancé le vaste programme des fondations syriennes. Rappelons que ce programme qui, en quelques années à partir de 300 a.C., vit la fondation des quatre cités de la Tétrapole autour du bassin de

23 Selon Strabon (13, 4, 13), le nom d'Hyrkanis reflétait l'installation de colons d'Hyrkanie par les Perses. La présence de Macédoniens est attestée par une inscription du début du II^e siècle a.C. : Cohen, 1995, p. 209-212.

24 La colonie de Thyateira est certainement d'origine séleucide. Le roi Séleucos I^{er} est semble-t-il le dédicataire d'une dédicace de soldats macédoniens : *TAM*, V.2, 901. Sur cette colonie au III^e siècle : *TAM*, V.2, 881 (dédicace datée de 276/5 a.C. pour Apollon *Pityaënos*). Cf. Cohen, 1995, p. 238-242.

25 Cf. Cohen, 1995, p. 222-225.

26 Cf. Cohen, 1995, p. 295-299.

27 La colonie de Toriaion/Tyriaion en Phrygie orientale qui accède au statut de cité après la Paix d'Apamée était certainement une colonie séleucide du III^e siècle. Cf. Jonnes, Riel, 1997 et Schuler, 1999, p. 124-132.

28 Sur la fondation d'Antigoneia sur le site de la future Antioche : Le Rider, 1999, p. 139. Sur Pella/Apamée : Balty, J., 2003, p. 211-217 et Balty, J.-Ch., 2003, p. 223-252.

29 Pour une discussion sur la date de la fondation qui, selon les historiens, est placée entre 311 et 300 a.C. On retiendra une date proche de la fin du IV^e s. Cf. Capdetrey, 2007, p. 52-59 et Le Rider, 1997, p. 827-828.

30 Tac. Ann., 6, 42.

31 Cf. Invernizzi, 1993 et Invernizzi, 1994. Cf. Capdetrey, 2007, p. 52-59.

32 Paus. 1, 16, 3.

l'Oronte (Séleucie, Antioche, Apamée et Laodicée)³³ fut complété par l'implantation d'autres cités comme Apamée sur l'Euphrate ou la refondation d'Alep/Beroia mais aussi par la mise en place d'un dense réseau de colonies gréco-macédoniennes – *katoikia* et *phrouria* beaucoup plus modestes³⁴ – qui venaient assurer le contrôle des routes et l'exploitation du territoire syrien³⁵.

À l'exception de la cité royale de Séleucie, la Babylonie et l'Iran occidental ne furent pas objet d'un effort de fondation de cités aussi important dans son intensité qu'il l'avait été en Syrie du Nord³⁶, même si les exemples de la cité de Laodicée/Nehavend³⁷ et du *phourion* de Kermanshah³⁸ témoignent aussi du souci de fixer des populations et des relais le long des routes essentielles menant de la dépression mésopotamienne aux espaces iraniens³⁹. Plus au sud, les régions du Golfe Persique et de la Susiane semblent avoir été les objets d'une politique d'implantation plus déterminée dans le courant du III^e siècle, c'est-à-dire à l'instigation des rois séleucides. Suse – refondée en partie en une cité grecque (Séleucie de l'Eulaios)⁴⁰ – pourrait avoir contrôlé un

33 Sur la fondation de la Tétrapole : Sartre, 2001, p. 122-143 et Capdetrey, 2007, p. 59-69. Mais aussi Will, 1990 et Will, 1988.

34 Bien des fondations attribuées aux Macédoniens, ou rappelant un peuplement grec ou macédonien en Syrie, ne sont pas clairement localisées. C'est par exemple le cas d'Achaia, Tégéa, Périnthos, Kallipolis, Héraia, Astacos. Cf. Sartre, 2001, p. 119. Il est cependant certain que de nombreuses colonies furent installées en Syrie du Nord et du Sud. En Samarie par exemple, on sait la présence de colons macédoniens : Curt. 4, 8. La cité de Marathos frappe au II^e s. des monnaies au type du bouclier macédonien : Liampi, 1998, p. 163. Plus clairement encore, en Syrie du Nord, les fondations d'Europos, Kyrrhos, Chalcis du Bélos et de Béroia mais aussi celle de Larissa (Diod. 33, 4a), de Casiana, Mégara et Apollonia (Strab. 16, 2, 10) furent probablement des colonies gréco-macédoniennes n'ayant pas le statut de cité. Pour une présentation générale : Bar-Kochva, 1976, p. 28-29 et, de façon beaucoup plus détaillée : Cohen, 2006, p. 71-197 qui offre de façon méthodique un mine d'informations.

35 Cf. Sartre, 2001, p. 122-144 ; Cohen, 2006, p. 73-146 et Capdetrey, 2007, p. 59-76.

36 En Mésopotamie, Karrhai, Batanai, Anthemos, Ichnai, Niképhorion furent certainement des places macédoniennes. Cf. Cohen, 1978, p. 18.

37 Laodicée/Nehavend était située sur la route qui traversait le pays des Cosséens, au nord du Zagros. L'existence d'une cité du nom de Laodicée est attestée pour le début du II^e siècle par deux inscriptions : cf. Robert, 1949, p. 5-22 (instauration du culte de la reine séleucide Laodice) et Robert, 1950, p. 73-75 (dédicace pour le stratège des Hautes Satrapies).

38 Une inscription fait connaître l'existence d'une *phylakè* séleucide dans la région de Kermanshah. Il s'agit d'un exemplaire de l'acte de nomination par Antiochos III d'une grande-prêtresse du culte de la reine Laodice, exemplaire adressé *in fine* à Thoas, le chef de la *phylakè*. Cf. Robert, 1967, p. 281-296.

39 On sait aussi que des vétérans macédoniens avaient été implantés à Rhagai en Médie : Strab. 11, 13, 6.

40 Relais stratégique en Iran méridional pour tous les pouvoirs impériaux, Suse reçut une présence gréco-macédonienne et devint, du moins pour les Grecs installés dans cette ancienne ville royale, la cité de Séleucie de l'Eulaios. Un gymnase est ainsi attesté par une inscription : *SEG* 17, 3. Sur Suse à l'époque hellénistique : Le Rider 1965 et surtout Martinez-Sève, 2002 et 2010.

ensemble de colonies et de *katoikiai* situées en Susiane et au fond du Golfe Persique⁴¹. L'exemple de la colonie de Failaka/Ikaros⁴² mais aussi celui d'Antioche de Perside plus à l'est⁴³ montrent bien que le souci de contrôler, sans doute progressivement, des régions stratégiques en limite des territoires royaux imposa l'implantation non seulement de soldats mais aussi de communautés grecques plus larges, ayant pour certaines le statut de cités. Pour autant, on ne conclura pas à une densification de cette présence sur le modèle de la Syrie séleucide.

Rien ne prouve que la Perse ait été l'objet d'une implantation coloniale intense, même si la découverte de bornes miliaries et routières trahit la présence de Grecs dans la région de Pasargades⁴⁴ et de Persépolis au III^e s.⁴⁵. En revanche, il apparaît désormais très clairement que l'Iran oriental et plus encore l'Asie centrale furent au coeur d'un processus d'appropriation coloniale⁴⁶, d'abord à partir d'Alexandre⁴⁷ puis, bien plus encore, sous les deux premiers rois séleucides, notamment au moment de la corégence d'Antiochos entre 294 et 281⁴⁸. L'action d'Antiochos consista à abandonner des régions difficilement contrôlables mais aussi à reconstruire ou réimplanter des colonies là où celles d'Alexandre avaient été détruites par les populations nomades situées plus au nord⁴⁹. De l'Hyrcanie⁵⁰ à la Bactriane, la mise en place et l'entretien d'un dense réseaux de cités (Antioche de Margiane/Merv⁵¹, Alexandrie d'Arachosie/

41 Pour l'essentiel, mais pas toujours, les sources renvoient à des établissements qui semblent être des colonies-*katoikiai*. Pour la région du Golfe Persique, Pline évoque les noms de Larissa, Chalcis, Aréthuse (*HN* 6, 159). Mais il faut surtout noter l'existence des cités de Laodicée de Perse, d'Antioche de Perside, d'Apamée du Séleias, de Séleucie et d'Antioche de la mer l'Erythrée, de Séleucie de l'Hédyphon, et d'Antioche-Charax. Ces cités sont notamment mentionnées dans l'inscription d'Antiochos de Perse pour la reconnaissance des fêtes d'Artémis Leukophryenè à Magnésie du Méandre : *I. Magnesia am M.*, 61, l. 100-110. Cf. Invernizzi, Salles 1993 ; Salles 1994 et Potts 1990.

42 La présence gréco-macédonienne sur l'île d'Ikaros/Failaka (sur le territoire du Koweït actuel) est attestée par deux inscriptions : une dédicace de soldats de la fin du IV^e ou du début du III^e s. (SEG 12, 556 ; *IK Estremo oriente*, 416) et un ensemble de deux lettres adressées par des agents royaux séleucides aux colons grecs de l'île au sujet des conditions foncières, fiscales et religieuses de l'arrivée de nouveaux colons : Virgilio, 2003, p. 282-286 et *IK Estremo oriente*, 422-423.

43 Sur les Séleucides et le Golfe Persique : Salles, 1987, p. 75-109.

44 Bernard, 1995, p. 73-95. *IK Estremo oriente*, 248.

45 Bernard, 1995, p. 73-75. *IK Estremo oriente*, 247.

46 Sur les Grecs en Asie Centrale, la bibliographie est importante. Sur la conquête d'Alexandre : Bosworth, 1980, p. 1-21 et Holt, 1988 ; sur la période postérieure : Holt, 1987 ; Holt, 1999.

47 C'est ce que rappelle la révolte des Grecs de Bactriane en 323 : Diod. 18, 7, 3-5. Diodore rapporte aussi que des soldats thraces auraient installé des *katoikiai* en Perse dès le règne d'Alexandre : Diod. 19, 27, 5. Enfin, Arrien signale la présence de nombreuses colonies dans les régions indiennes : Arigaion (*Anab.*, 4, 24, 7), à Ora, Massaga, Bazira, Orobatis (*Anab.*, 4, 28, 4-5) et à Taxila (*Anab.*, 5, 8, 3).

48 Les premières décennies du III^e siècle furent marquées par un intense effort de construction de provinces identifiées au pouvoir séleucide. Sur ce point : Capdetrey, 2007, p. 76-81.

49 Sur ces destructions : Pline *NH* 6, 47-48, 93 et Strab. 11, 10, 1.

50 Un acte d'affranchissement du III^e qui évoque Andragoras et retrouvé à Gorgan en Hyrcanie signale sans doute l'existence d'une colonie macédonienne : *IK Estremo oriente*, 280 et Robert 1959.

51 Bader *et alii*, 1995, p. 24-27 et Bader *et al.*, 1996, p. 305-3017. En Arie, les cités d'Artacoana et d'Héraclée furent aussi refondées : Holt, 1999, p. 26.

Kandahar⁵², Samarcande/Afrasiab⁵³, Bactres, Aï Khanoum...) complété par des implantations plus modestes (colonies et garnisons⁵⁴) aboutit ainsi dans la première moitié du III^e siècle à la fixation d'une très puissante trame territoriale gréco-macédonienne dans ces régions⁵⁵. Depuis une quarantaine d'années, ce réseau a été mis au jour, notamment grâce aux fouilles d'Aï Khanoum⁵⁶, mais aussi plus récemment par les travaux sur d'autres sites de la Bactriane et de la Sogdiane hellénistique⁵⁷.

De ce rapide bilan on retiendra surtout que l'appropriation militaire et politique des territoires asiatiques par les pouvoirs macédoniens issus de la conquête reposa sur la mise en place d'un réseau complexe de fondations. En ce sens, la dispersion des Gréco-Macédoniens sous la forme de diasporas organisées fut à l'évidence un des principaux outils dans l'effort de construction des territoires royaux hellénistiques.

1. 2. *Fondations et articulation des territoires*

L'observation de ce réseau à l'échelle de l'Asie hellénistique conduit à formuler un certain nombre de remarques. La première porte sur la chronologie. Les initiateurs de l'implantation de Macédoniens et de Grecs en Asie furent certes nombreux, mais il faut insister sur le rôle fondamental joué dans la mise en place très progressive de ce réseau par quelques figures majeures qui jouèrent un rôle beaucoup plus important que d'autres : Antigone à la fin du IV^e siècle⁵⁸ et, plus encore, les Séleucides, tout particulièrement Séleucos I^{er} et son fils Antiochos mais aussi Antiochos II en Asie Mineure. On insistera donc sur le fait que si le processus de colonisation fut engagé dès la conquête – en partie sur la base d'un peuplement indigène⁵⁹ – il connut cependant des moments de repli, en Asie Centrale par exemple⁶⁰, et des phases d'accélération qui doivent être soulignées car ils révèlent des mutations des enjeux régionaux, mais aussi de nouvelles perceptions des territoires royaux par les pouvoirs hellénistiques. L'exemple du développement

52 Une inscription métrique en grec trouvée à Kandahar signale sans doute cette ville comme le lieu d'une fondation gréco-macédonienne : Fraser, 1996, p. 132-140 et Fraser, 1979.

53 Bernard, 1996 et Martinez-Sève, 2003, p. 202-205.

54 En Bactriane, l'archéologie a permis de montrer qu'une série de forteresses avaient pour fonction de contrôler les routes venant du Nord. On pense notamment à la citadelle de Kampyr-Tepe, chargée de contrôler un point de passage important sur l'Oxos : Rtveladze, 1995, p. 20-24.

55 Cf. Lyonnet 1994.

56 Sur Aï Khanoum, fondation séleucide sur l'Oxos : Bernard, 1999 et Bernard, 2006.

57 Les études numismatiques ont révélé une forte monétarisation de la Bactriane/Sogdiane dans la première moitié du III^e siècle. Sur l'atelier d'Aï Khanoum : Houghton et Lorber 2002, n° 257-305. Également : Boparachchi 1991.

58 Son action dans ce domaine est perceptible en Asie Mineure mais plus encore en Syrie, en dépit des efforts des Séleucides pour masquer l'origine antigonide de certaines fondations, notamment dans la vallée de l'Oronte. On lui attribue les fondations d'Antigoneia sur l'Oronte (Diod. 20, 47, 5) mais aussi les colonies de Pella, de Gindaros et de Cyrrhos. Cf. Sartre, 2001, p. 116-120 ; Bousdroukis, 2003, p. 15-18 ; Seyrig, 1970, p. 307-309.

59 Pour la Syrie : Frézouls, 1988, p. 118-119.

60 Il semble bien que la fondation du IV^e siècle en Asie Centrale aient été en partie détruites par les populations nomades des régions plus septentrionales : Olbrycht, 1996, p. 156-157. À Samarcande, la présence grecque semble s'étioler après les premières décennies suivant la conquête : Cf. Bernard, 1996, mais aussi Lyonnet, 2001, p. 141-159 et Martinez-Sève, 2003, p. 202-205.

des implantations sur l'îlot de Failaka et plus largement sur la côte septentrionale du Golfe Persique au cours du III^e siècle me semble relever de la prise de conscience par les rois séleucides de l'importance stratégique de ces régions, notamment pour le commerce entre l'Océan Indien et la Syrie/Mésopotamie. De la même façon, les refondations et les implantations en Bactriane/Sogdiane à l'instigation d'Antiochos, le fils de Séleucos I^{er}, témoigne d'un souci évident de construire un territoire gréco-macédonien dans ces régions, non pas dès la conquête mais dans la première moitié du III^e siècle⁶¹. On aurait donc tort d'envisager ces diasporas grecques comme fixées dès la fin du IV^e siècle. Au contraire, ce réseau fut en fait très vivant et sans cesse recomposé et restructuré, en fonction des circonstances et des enjeux territoriaux, comme résultat aussi des difficultés locales et des inévitables échecs.

En Asie Centrale, en Syrie du Nord comme en Asie Mineure, les réseaux ainsi mis en place répondirent à des exigences complexes et à des ambitions enchâssées. L'exemple de la politique de (re) fondations d'Antigone et des Séleucides montre combien l'implantation de communautés gréco-macédoniennes reposa sur une ambition territoriale multiforme. Prenons l'exemple de la Syrie du Nord séleucide. Si les cités et les colonies implantées dès la conquête de la région par Séleucos en 301-300, et dans un temps très court, répondaient à un évident souci d'affirmation idéologique de la puissance du roi séleucide au moment de son accès territorial à la Méditerranée⁶², elles apparaissent aussi comme le fruit d'une analyse très pragmatique des fortes potentialités agricoles et commerciales de l'ensemble de la Syrie septentrionale⁶³. Elles sont encore le résultat d'une connaissance approfondie et précise des données de la géographie locale⁶⁴. Elles apparaissent enfin comme un moyen de fixer en Syrie des populations nombreuses à qui le pouvoir séleucide donnait des terres et qui constituaient un évident bassin de recrutement pour l'armée royale. On aurait cependant tort de limiter à la seule région concernée les enjeux de cette vaste entreprise d'implantation coloniale, de ce véritable front pionnier gréco-macédonien. Ainsi, il apparaît assez clairement que le réseau de colonies et de garnisons mis en place dans la partie orientale de la Syrie du Nord fut conçu comme un moyen de donner une cohérence à l'ensemble de la construction territoriale séleucide telle qu'elle avait pu émerger au tout début du III^e siècle. Les implantations syriennes permettaient ainsi de cadenciser le verrou syrien mais aussi de créer, pour la première fois depuis Alexandre, une unité allant de la Méditerranée à l'Asie Centrale⁶⁵. Le souci d'unification territoriale, de protection et d'organisation de ce territoire immense eut ainsi pour traduction un spectaculaire programme de densification de la présence gréco-macédonienne dans cette région qui n'était stratégique que dans le cadre de l'ensemble de la construction territoriale séleucide. La Syrie du Nord permettait l'accès à la Méditerranée depuis les régions plus orientales en servant de tête de pont entre d'un côté la Grèce égéenne et

61 Cf. Bernard, 1994 et Bernard, 1990.

62 Ce souci est clairement exprimé dans les récits de fondation des cités de la Tétrapole syrienne. Cf. Capdetrey, 2007, p. 61-64.

63 Cf. l'analyse de Seyrig, 1970, p. 290-311.

64 La fondation de Pella-Apamée reposait sur la nécessité de protéger Antioche, elle-même située sur le réseau de communication principal de la Syrie du Nord : Balty J., 2003, p. 217-220.

65 La fondation de deux grands ports, Séleucie et Laodicée, entrait pleinement dans cette logique.

l'Asie Mineure et, de l'autre, les territoires mésopotamiens et iraniens. En somme, elle autorisait une véritable territorialisation du pouvoir séleucide⁶⁶.

Cette territorialisation passait notamment par la mise en place d'articulations régionales, permises par l'implantation de colons. Un réseau savamment organisé d'implantations plus ou moins importantes structurait en effet les parties centrales et orientales de la Syrie du Nord. Il s'agissait de contrôler tout particulièrement la circulation dans la vallée de l'Euphrate, autrement dit l'articulation entre les régions syriennes et la Babylonie. L'exemple le plus évident pour illustrer cet effort reste le site de Doura-Europos qui fut, tout au long du III^e siècle, un point de fixation et un poste de garde important sur le cours de l'Euphrate avant de devenir une cité au cours du II^e s⁶⁷. Mais des implantations plus importantes comme Apamée de l'Euphrate⁶⁸ s'intégraient à ce qui apparaît comme un réseau permettant d'assurer le lien entre les régions mésopotamiennes et la région de la Tétrapole, celle où l'appropriation macédonienne fut la plus dense⁶⁹. Ainsi, c'est bien le souci de structuration et d'aménagement du territoire royal séleucide qui explique la mise en place d'une colonisation massive en Syrie méditerranéenne complétée par une colonisation de protection et de relais dans la partie intérieure et orientale de la Syrie.

L'Asie Mineure offre des similitudes avec la situation syrienne, mais aussi un certain nombre de différences. Le grand axe reliant l'Ionie à la Cilicie en suivant la route du Méandre puis en traversant la Phrygie et la Lycaonie semble avoir été privilégié pour la fondation des cités⁷⁰, alors que dans d'autres régions comme la Lydie, c'est plutôt le modèle de la *katoikia* de colons gréco-macédoniens qui fut sollicité pour assurer le contrôle, la protection et l'exploitation agricole du territoire⁷¹, même si évidemment cette opposition simplifie une réalité beaucoup plus complexe⁷². Il faut cependant retenir que, dans un contexte géographique et ethnique différent du contexte syrien, un même pouvoir macédonien, le pouvoir séleucide, sut adapter les modalités d'implantation des colonies gréco-macédoniennes aux données de la géographie locale, aux rapports de force régionaux et aux impératifs de l'intégration de territoires. Au-delà même de l'exemple séleucide, on est conduit à considérer que le maillage des implantations grecques en Asie fut ainsi le fruit d'une composition progressive, exclusivement contrôlée par les pouvoirs royaux dans un souci de construction territoriale. Dans cette logique, on retiendra la sollicitation synchronique de deux modalités d'occupation des territoires : un effort de densification, en Syrie et en Asie Centrale notamment, associé à une logique de contrôle des axes principaux et d'articulation des territoires dans le cadre de construction impériale, notamment dans le royaume séleucide.

66 Cf. Martinez-Sève, 2011.

67 Leriche, 1996, p. 166-167 ; Leriche, 2003a et Leriche, 2003c, p. 386-391.

68 Abadie-Reynal, 2001, Abadie-Reynal, 2003 et Abadie-Reynal, Gaborit, 2003.

69 Outre le site d'Apamée/Séleucie-Zeugma, c'est tout un ensemble de colonies qui furent implantées le long de l'Euphrate : à Jebel Khalid, à Karkémish-Europos, à Nicatoris, à Tella-Niképhorion. Cf. Capdetrey, 2007, p. 73-74.

70 Notamment Séleucie/Tralles, Nysa, Laodicée du Lykos, Antioche du Méandre, Apamée/Kelainai, Hiéropolis, Laodicée Katakaumenè, Antioche de Pisidie. Cf. Cohen, 1995, p. 45-46.

71 Cf. Cohen, 1991, p. 43.

72 Par exemple, la colonie de Tyriaion, en Phrygie Paroreios, était située sur un axe menant vers l'Anatolie intérieure.

Il ne nous appartient pas ici de développer l'analyse des rapports entre les communautés gréco-macédoniennes et les sociétés indigènes, ce sont là des questions aussi vastes que complexes⁷³. Il faut cependant souligner un fait majeur, celui de l'adaptation de ce que l'on peut appeler le réseau colonial aux données de l'occupation des territoires par les populations locales. Là où, comme en Babylonie, cette occupation était structurée autour de puissants points de fixation urbains et où la terre était tenue par des villes ou des temples, il est évident qu'il était plus difficile pour les Grecs et les Macédoniens de s'implanter⁷⁴. C'était peut-être aussi moins nécessaire dans la mesure où, lorsque la fidélité de la région était acquise, il n'était pas dans l'intérêt des pouvoirs royaux d'entrer en conflit avec des structures locales d'encadrement qui pouvaient se faire le relais de la légitimité royale à dominer la région⁷⁵. Trois régions nous semblent illustrer cette situation : la côte de l'Asie Mineure occidentale où les cités grecques les plus anciennes et les plus prestigieuses encadraient le territoire, la Babylonie⁷⁶ et enfin la côte phénicienne⁷⁷. On le voit bien, il ne faut pas considérer que l'appropriation des territoires par les pouvoirs macédoniens passait nécessairement par l'imposition d'un réseau de fondations, de cités et de colonies. Celui-ci n'était nécessaire, et possible, que lorsque d'autres structures locales d'encadrement – grecques ou non-grecques – n'occupaient pas déjà le territoire de façon suffisamment puissante et suffisamment sûre.

1. 3. *La métaphorisation des territoires : l'exemple de la Syrie*

On a pu voir que la Syrie du Nord offrait un bel exemple d'une appropriation complexe d'un territoire conquis et colonisé⁷⁸. On sait que Séleucos, dans la continuité de la première colonisation antigonide, sut exploiter en toute conscience les parallèles entre les sites de la Tétrapole et la géographie de la Macédoine, notamment au moment des sacrifices présidant à la fondation des cités, en établissant des liens symboliques entre les deux régions⁷⁹. Le lien religieux, tout d'abord, fut consciemment souligné par l'association entre le Zeus de Pella en Macédoine et celui d'Antioche et P. Chuvin a mis en évidence l'articulation mythologique entre les régions de Macédoine et les cités de la Tétrapole dans le texte de Malalas⁸⁰. D'une façon générale, la multiplication des toponymes macédoniens en Syrie du Nord témoigne d'une volonté d'appropriation de l'espace syrien par les colons macédoniens⁸¹. L'onomastique

73 Sur ces aspects : Kuhrt, Sherwin-White, 1993 mais déjà Kuhrt, Sherwin-White, 1987 et, d'un point de vue plus théorique : Will, 1985 (1998).

74 Sur la structure de la Babylonie séleucide : Van der Spek, 1987 et Capdetrey, 2007, p. 179-184.

75 Sur Antiochos I^{er}, héritier de la royauté babylonienne : Kuhrt, Sherwin-White, 1991, p. 71-86 et Kuhrt, Sherwin-White, 1993, p. 38-39 à partir du *Cylindre de Borsippa* où Antiochos se présente comme « le Grand Roi, le roi légitime, roi du monde, roi de Babylone, rois des pays, protecteur d'Esagila et d'Ezida... ».

76 Cf. Capdetrey, 2007, 221-224.

77 Sur Sidon : Apicella, 2003 ; sur Arados : Duyrat, 2005.

78 Cf. Leriche, 1994, p. 531-540, Leriche, 2003b, p. 117-146 et Leriche, 2003c, p. 374-391.

79 Les récits de la fondation d'Antioche : Strab., 16, 2, 4-5 ; Libanios, *Or.*, 11 ; Malalas, *Chron.*, 8, 10-19. Ces récits sont très tardifs mais bien des éléments montrent qu'ils se fondent sur une structure narrative établie dès le règne de Séleucos I^{er} : Capdetrey, 2007, p. 61-64.

80 Chuvin, 1988, p. 101-107.

81 Bernard, 1995b, p. 382 mais aussi Frézouls, 1977, p. 219-248.

montre aussi que les parallèles topographiques étaient connus et conscients dès le moment de l'implantation macédonienne en Syrie⁸². Dans le cas de Pella, la colonie antigonide qui devait devenir l'Apamée de la Tétrapole, P. Bernard a souligné les raisons multiples et complexes qui expliquent que le site ait pu être identifié avec la région de Pella en Macédoine, en particulier à travers un parallélisme dans l'organisation du réseau fluvial⁸³. Il est évident que ces ressemblances topographiques donnèrent lieu à une exploitation délibérée par le nouveau pouvoir séleucide au moment de la mise en place de ses relais en Syrie du Nord à partir de 300. L'exemple même de Pella montre que les Macédoniens n'avaient pas attendu Séleucos pour adopter cette stratégie de prise en main idéologique de l'espace conquis, mais la fréquence des références à la Macédoine dans les récits des fondations de Séleucos ou au sujet des cités séleucides constitue un indice d'une sollicitation accrue de ce parallélisme au moment de la prise en main de la Syrie du Nord par Séleucos.

On comprend l'utilité de cette sémiologie identitaire macédonienne pour des pouvoirs qui souhaitaient attirer des colons et renforcer une légitimité royale toute récente. Dans le contexte de rivalité militaire et idéologique entre plusieurs pouvoirs royaux, il s'agissait de construire une Macédoine de substitution, dès l'époque de domination antigonide. En sollicitant des liens mythologiques et en soulignant les ressemblances géographiques avec la Macédoine, les rois hellénistiques – et singulièrement les Séleucides – se donnaient aussi les moyens de convaincre des populations macédoniennes de venir participer à l'effort de conquête, de colonisation et de stabilisation territoriale. Pour Séleucos I^{er}, cette stratégie identitaire macédonienne permettait enfin de rassurer les Macédoniens qui s'étaient installés avant sa prise en main de la région en 301 et qui avaient probablement combattu aux côtés d'Antigone. Elle permettait en somme de dépasser l'opposition militaire et politique en réaffirmant une identité macédonienne commune.

À cette sémiologie macédonienne (Pella, Beroia, Europos...), s'imposa une onomastique proprement séleucide qui faisait de cette Macédoine de substitution, une Macédoine attachée à la dynastie et recrée par cette dynastie. Personne n'ignore que les principales cités fondées, en particulier celles de la Tétrapole, portèrent en effet des noms dynastiques séleucides (Séleucie, Antioche, Apamée, Laodicée). Ce fut aussi le cas pour Apamée de l'Euphrate⁸⁴. En revanche, les autres implantations attribuées à Séleucos portent des noms de cités grecques ou macédoniennes⁸⁵. Peut-être faut-il même aller plus loin. Les sources disponibles et les fouilles archéologiques récentes semblent montrer que les implantations portant un nom dynastique avaient été conçues d'emblée comme des cités, alors que les colonies et les *phrouria* – quand bien même elles devinrent des cités plus tard – semblent avoir reçu des toponymes grecs ou macédoniens sans lien avec la famille séleucide, comme si l'onomastique avait reflété une sorte

82 Frézouls, 1991, p. 311-323.

83 Bernard, 1995a, p. 361-362.

84 Cf. Abadie-Reynal, 2001.

85 Alep refondée en Beroia (App. *Syr*: 57), Karkhemisch en Europos, Chalcis du Bélos, Maronée, Amphipolis, Oropos, Larissa, Aréthuse, Doura-Europos. Cf. Tschirikower, 1927, p. 51-64.

de hiérarchie urbaine. Il nous semble ainsi que ces cités dynastiques étaient considérées comme de véritables vitrines urbaines du nouveau pouvoir macédonien⁸⁶.

La Syrie du début du III^e siècle apparaît ainsi comme un bel observatoire des enjeux régionaux de la colonisation hellénistique et de la dispersion organisée des diasporas grecques. Les flux de populations s'inscrivirent dans des logiques complexes marquées par le souci des pouvoirs royaux de préserver le lien symbolique avec la Macédoine et la Grèce, mais aussi par la volonté de structurer concrètement et symboliquement leur territoire autour d'une sorte de feuilletage identitaire où une identité dynastique venait s'ajouter à l'origine ethnique pour la compléter. En ce sens, la mise en place des diasporas grecques en Asie relevait de logiques territoriales mais aussi symboliques et idéologiques conduisant, par la mythologie ou l'onomastique, à l'imposition d'une forme de palimpseste. Dans leur diversité, ces implantations, qui structuraient la présence grecque et macédonienne, constituaient à la fois de puissants outils et des relais essentiels, mais aussi un enjeu idéologique majeur dans les mains des puissances royales.

2. Formes d'implantations, statuts et identités

2. 1. Cités, *katoikiai*, *phouria* : statuts et questions foncières

On a pu voir que trois modèles de fondations ou d'installations émergent d'une analyse générale du phénomène d'implantation des Gréco-Macédoniens en Asie : celui de la *polis*, celui de la colonie/*katoikia* et enfin celui du *phourion*. On peut tenter d'explorer le mode d'intégration de ces entités aux structures royales même si la documentation est souvent trop lacunaire ou trop tardive pour autoriser des conclusions fermes et parfaitement assurées.

Je voudrais souligner la discontinuité radicale entre le modèle de la *polis* et celui des autres formes d'implantation en convoquant, après d'autres, l'exemple de Tyriaion en Phrygie orientale⁸⁷. Rappelons que, sans doute dès 188, les gens de la *katoikia* de Tyriaion sollicitèrent Eumène II pour obtenir le statut de cité. Cet exemple du tout début du II^e siècle montre sans ambiguïté que les colonies-*katoikiai* (ici certainement une ancienne colonie séleucide) relevaient d'un statut clairement distinct de celui des cités, et qu'à la différence de ces dernières elles faisaient pleinement partie de la *chôra basilikè* dans la mesure où elles ne bénéficiaient pas d'une *politeia*⁸⁸. Elles étaient donc placées sous l'autorité directe d'une administration royale libre de recomposer le territoire de la colonie comme sa population. C'est ce qu'atteste sans ambiguïté

86 Contre cette hypothèse : Frézouls, 1977, p. 238. Séleucie-Zeugma pourrait en effet apparaître contre un contre-exemple. Rien n'indique cependant que Séleucie fut ainsi baptisée dès sa fondation, en même temps qu'Apamée. Le maintien du nom de Zeugma pourrait indiquer une métonymie plus tardive. Polybe mentionne *Séleucie autour de Zeugma* (5, 43) et Pline n'évoque que Zeugma et Apamée (5, 24, 86). Il nous semble probable que Zeugma prit le nom de Séleucie lorsque se développa son urbanisme au II^e s. alors qu'Apamée périclitait. Cf. Abadie-Reynal, 2001. L'hypothèse qu'un simple *phourion* sans structure urbaine identifiée, ce qu'était Zeugma au début du III^e (Abadie-Reynal, 2001, p. 14), ait été baptisé d'un nom dynastique nous semble en revanche hautement improbable.

87 Jonnes, Riçl, 1997, p. 1-30 ; *I. Sultan Dagi*, 393 (SEG 47, 1745).

88 Les représentants de Tyriaion sollicitèrent une *politeia* qui leur fut accordée par Eumène II : *I. Sultan Dagi*, 393 (SEG 47, 1745), l. 8-11 et l. 40-47. La *politeia* impliquait, aux yeux du roi attalide, un statut clairement défini dont les caractéristiques pouvaient être énumérées.

la lettre par laquelle Antiochos III ordonne à Zeuxis d'installer des colons juifs en Phrygie et en Lydie⁸⁹. Si l'accession au statut de cité – toujours sujette – ne garantissait aucune liberté politique substantielle, elle permettait cependant une forme de mise à distance institutionnelle et statutaire qui identifiait la nouvelle cité et sa population comme une communauté autonome ou, du moins, comme une communauté dont l'identité politique était reconnue et pouvait reposer sur l'adéquation au modèle symboliquement dominant de l'organisation en cité. L'exemple de Tyriaion rappelle aussi que le statut de cité n'était nullement l'aboutissement d'une évolution et d'un développement mécanique. L'octroi de ce statut relevait d'une décision royale et conduisait à la mise en place de nouvelles formes de relations entre le pouvoir royal et la communauté désormais civique⁹⁰. On perçoit ainsi la capacité du pouvoir royal à contrôler le réseau des implantations et son évolution statutaire, et donc à maîtriser la structure et l'identité politique des diasporas, par le jeu sur leurs statuts.

On a vu que les diasporas relevaient aussi très largement d'un réseau beaucoup plus diversifié de colonies/*katoikiai*. Si toutes les *katoikiai* n'étaient pas des colonies militaires⁹¹, toutes les implantations militaires ne correspondaient certainement pas à des colonies-*katoikiai*. Il faut ici distinguer les implantations qui, sans être des cités entraînaient l'exploitation d'une *chôra* relativement importante, des autres formes d'implantations qui n'étaient que de simples postes de garde, des *phrouria* chargés de contrôler un point stratégique du territoire⁹². Ces *phrouria* apparaissent souvent dans nos sources mais sans doute n'entraînaient-ils pas un peuplement beaucoup plus large que les garnisaires présents dans le *phrourion*, ce qui limitait l'emprise foncière de ces établissements, sans que pour autant cette emprise fut nulle⁹³. La hiérarchisation des niveaux de colonisation plaçait les colonies-*katoikiai* à un échelon intermédiaire entre la simple garnison et la cité. Mais cet échelon était essentiel pour assurer une colonisation rurale et l'appropriation du territoire, notamment en Syrie mais aussi en Asie Mineure et en Asie Centrale. Il constituait ainsi la discrète trame de fond de la présence gréco-macédonienne en Asie.

Cet effort de fondation de nouveaux établissements, quels que furent l'importance et le statut de ces établissements, modifia à coup sûr le paysage et sans doute aussi le mode d'appropriation des terres concernées. L'émergence d'une cité comme Séleucie du Tigre, par son emprise urbaine et par la création d'un territoire civique⁹⁴, modifiait, dans une mesure qui nous échappe mais qui

89 Fl. Jos., *AJ*, 12, 148-153. Cf. Cohen, 1978, p. 5-9. Rappelons que, dans sa lettre, Antiochos III demande à Zeuxis d'installer des colons juifs de Babylonie en leur attribuant des terres. Il exprime ainsi sa capacité à disposer à sa guise de la terre des colonies.

90 Sur ce point : Capdetrey, 2012, p. 44-46. Pour Chr. Schuler en revanche, le passage au statut de cité relevait d'une évolution graduelle : Schuler, 1998, p. 129.

91 C'est un fait désormais acquis : cf. Cohen, 1991, p. 41.

92 On pense aussi aux forteresses et aux garnisons dont Antiochos tenta de s'emparer en 221 a.C. dans sa campagne contre l'Égypte lagide : Pol. 5, 45, 1-46 ; 61, 3 – 62, 6. L'exemple de la forteresse de Jebel Khalid sur le cours de l'Euphrate illustre aussi ce type d'établissement : Connor, Clarke, 1996-1997, p. 151-155 ; Leriche, 2003c, p. 381-385 et Cohen, 2006, p. 178-180.

93 On pense par exemple à la colonie de Thyateira en Lydie, connue notamment par une dédicace des « Macédoniens et des soldats installés à Thyateira » : *TAM*, V.2, 901. Cf. Cohen, 1995, p. 238-242.

94 App., *Syr.*, 58 ; Tac. *Ann.*, 6, 42.

fut sans doute très importante, le statut foncier des terres sur lesquelles la cité était implantée⁹⁵. Il est probable que des domaines royaux, en Babylonie comme en Syrie du Nord, constituèrent la base des territoires civiques ou des colonies ainsi créés, par aliénation de la *chôra basilikè*⁹⁶, mais la démonstration ne peut en être faite⁹⁷. Dans tous les cas, la dévolution aux nouvelles communautés de l'exploitation de domaines, parfois très vastes comme dans le cas de cités, pouvait marquer une rupture dans le mode régional ou local d'appropriation et de contrôle de la terre, même si la mise en place des colonies ne reposa pas sur une véritable aliénation statutaire du territoire royal en faveur des colons. À Ikaros/Failaka dans le Golfe Persique, nous voyons ainsi une colonie qui était bien plus qu'un poste de garde isolé puisqu'une véritable installation coloniale semble avoir été mise en place à travers l'implantation de sanctuaires et par un effort de mise en culture des terres insulaires, grâce à l'attribution de lots de terres⁹⁸. Cet exemple exceptionnel illustre parfaitement l'utilisation de colons dans une région située à la frontière du royaume. Si l'île d'Ikaros constituait avant tout un établissement militaire, peut-être même une base pour la marine séleucide dans le Golfe, nous constatons que cet effort de contrôle militaire prenait appui sur une emprise foncière plus large. Ce mode de colonisation s'inscrit dans la pleine continuité de ce que nous pouvons savoir des colonies gréco-macédoniennes d'Asie Mineure, par exemple celle de Palaimagnésie en Ionie⁹⁹ qui, loin de se réduire à une simple implantation militaire, étaient aussi fondées sur l'exploitation d'un territoire. Une inscription lacunaire d'Aigai en Éolide datée de la fin du IV^e semble illustrer l'organisation et le fonctionnement de ce type d'implantation. Le document – déjà évoqué – présente en effet une liste de prélèvements en nature sur les modestes productions locales, ainsi que des dispositions pour que le trésor royal contribue au bon fonctionnement de l'établissement¹⁰⁰.

Ces implantations étaient ainsi des acteurs importants d'une transformation de ces territoires qui passait par une appropriation – partielle et révoquant – du sol au profit des colons par l'attribution de *kleroi*¹⁰¹. Un document épigraphique donne une idée des difficultés locales que pouvait poser une fondation dans ce domaine. Il s'agit d'une inscription évoquant la refondation par le pouvoir lagide d'Arsinoé de Cilicie sur une partie du territoire de Nagidos¹⁰². Le document permet de bien comprendre que la réaffirmation de l'existence de cette fondation lagide avait dû être imposée aux Nagidiens qui contestaient manifestement la légitimité de la

95 Cf. Invernizzi, 1993, p. 242-245 et Invernizzi, 1994.

96 Les pratiques d'aliénation au profit de membres de l'entourage royal sont bien connues. On pense par exemple à l'octroi d'un domaine à Aristodikidès d'Assos par Antiochos I^{er} : I. Ilion, 33.

97 Sur les usages de la terre royale (*chôra basilikè*) : Capdetrey, 2007, p. 135-166. Mais aussi Schuler, 1998 et en dernier lieu Mileta, 2008.

98 Virgilio, 2003, n° 26, p. 282-286 ; *IK Estremo oriente*, 422-423. Cf. Sherwin-White, 1985, p. 13-39. Cet exemple rappelle l'implantation de colons juifs en Lydie et Phrygie par Antiochos III : Fl. Jos., *AJ*, 12, 148-153. Dans cette lettre, le roi établit une distinction entre *phrouria* et *topoi*, c'est-à-dire entre des établissements modestes et fortifiés et des colonies plus importantes.

99 Un long décret de sympolitie entre Magnésie du Sipyle et Smyrne se donne notamment pour but de régler la question de la place de Palaimagnésie. Les occupants de cette place tenaient deux *kleroi* : *I. Magnesia am. S.*, 1, l. 100-101. Cf. Cohen, 1978, p. 60-63.

100 Malay, 1983, p. 349-353.

101 Déjà sur ce point : Briant, 1982a, p. 234-237. Également Briant, 1982b et Billows, 1990, p. 160-169.

102 *SEG* 39, 1426.

nouvelle fondation à occuper une partie de leur ancien territoire¹⁰³. La conflictualité qui se cristallise ici autour de la question des terres ressort aussi d'un autre dossier d'Asie Mineure bien connu : le conflit entre la fondation séleucide d'Apollonia de la Salbakè et des villages sacrés voisins au sujet de la souveraineté sur les terres sacrées¹⁰⁴. Ce conflit fut alors tranché sans surprise en faveur de la cité séleucide par l'administration royale¹⁰⁵. Il est bien évident que ce ne sont pourtant là que des exemples modestes et que lorsqu'il s'agissait de cités de plusieurs centaines ou de plusieurs milliers d'habitants – on pense aux cités de la Tétrapole, à Aï Khanoum ou à Séleucie du Tigre – les conséquences foncières furent bien plus profondes. Dans tous les cas, il faut bien garder à l'esprit que, dans une large mesure, les colons grecs et macédoniens ne mirent pas en valeur de nouveaux territoires mais qu'ils s'accaparèrent des terres déjà cultivées, en les réorganisant et en les attribuant selon des modalités nouvelles.

2. 2. *Cités, katoikiai, phrouria : hiérarchie et articulation*

La trame de l'implantation des diasporas gréco-macédoniennes reposaient donc sur des formes d'implantation très distinctes selon les enjeux locaux, les moyens humains et les politiques d'aménagement des territoires royaux. En Syrie du Nord par exemple, Séleucos I^{er} mit en place d'emblée, et dans un même mouvement, des cités qui servaient à fixer une armature de pouvoir et une population de colons pour exploiter de riches territoires, des colonies militaires (*katoikiai*) et de simples garnisons/forteresses (*phrouria*).

On peut s'interroger sur la nature des relations entre ces différents niveaux d'implantations. Les recherches archéologiques récentes ont permis de mieux percevoir la chronologie de leur développement urbain. L'ensemble de ces fondations étaient en fait intégrées à ce qui peut apparaître comme une véritable hiérarchie urbaine. Les cités de la Tétrapole et quelques autres fondations comme Apamée de l'Euphrate, précisément parce qu'elles furent sans doute d'emblée des cités, bénéficièrent d'une structure urbaine appelée à se développer (vastes enceintes, trame urbaine, plan hippodamien¹⁰⁶). Elles témoignaient ainsi à la fois d'une ambition territoriale, d'une revendication symbolique et, surtout, de la place spécifique de ces pôles urbains dans le mode de contrôle de l'espace au profit du pouvoir séleucide. À l'inverse, les établissements comme Djebel Khalid¹⁰⁷ sur le Haut-Euphrate ou Doura-Europos¹⁰⁸, plus en aval, ne furent tout au long du III^e siècle que de modestes points de fixation intégrés à un réseau secondaire pré-urbain mais qui, nous l'avons vu, avait une importance essentielle à la fois pour densifier l'occupation de la Syrie septentrionale et pour assurer la circulation entre la Syrie et les autres régions du royaume séleucide. Les fondations de Kyrrhos, Chalcis du Bélos, de Larissa et peut-être de Béroia ont pu correspondre dans un premier temps à ce type de colonies. Un passage de Diodore mentionne les colons de Larissa qui appartenaient au premier *agema* de la cavalerie séleucide¹⁰⁹. Il s'agissait

103 Cf. Jones, Habicht, 1989, p. 317-346.

104 Robert, Robert, 1954, n° 166, p. 285-302 ; Cohen, 1995, p. 253-255.

105 Robert, Robert, 1954, n° 166, l. 20-25.

106 Rappelons que l'exemple le mieux connu est celui d'Apamée de l'Euphrate qui fut d'emblée conçue comme une cité. Les travaux de C. Abadie-Reynal ont montré que l'enceinte monumentale enserrait un plan hippodamien de 45 ha. Cf. Abadie-Reynal, Gaborit, 2003, p. 149-157.

107 Connor, Clarke, 1996-1997 ; Cohen, 2006, p. 179-180 ; Leriche, 2003c, p. 381-385.

108 Leriche, 2003a, p. 171-191 ; Leriche, Al-Mamoud, 1994, p. 395-420 et Leriche, 2003c, p. 386-391.

109 Diod. 33, 4a.

manifestement de colons militaires implantés dans la plaine, en amont d'Apamée. Dans cette même région, outre Larissa, Strabon mentionne les localités de Casiana, de Mégara, d'Apollonia, qui pourraient aussi avoir été des colonies militaires¹¹⁰. Les six mille Kyrrethiens qui, en 221 a.C., furent rassemblés à Apamée avant la campagne orientale pourraient avoir été réunis à partir de colonies militaires implantées dans cette région du Nord de la Syrie¹¹¹.

La réalité de ce double réseau est parfaitement illustrée par les exemples complémentaires de Zeugma (simple colonie) et d'Apamée de l'Euphrate (cité dotée d'emblée d'un vaste plan hippodamien)¹¹², situées de part et d'autre de l'Euphrate. Dans ce cas comme ailleurs, la mise en place de ce double réseau urbain fut le résultat d'une politique consciente, fondée à la fois sur une analyse de la géographie locale, sur une réelle ambition de long terme et sur une estimation lucide des moyens matériels dont disposait le pouvoir royal macédonien pour réaliser cette appropriation urbaine. Le mouvement de fondation séleucide en Syrie du Nord – et ailleurs – reposait en somme sur une ambition réaliste. Dans certaines cités, la mise en place d'un plan hippodamien sous la forme d'un cadastre sans doute intégré dans une enceinte plus vaste permettait et appelait tout en l'espérant la croissance ultérieure de l'implantation. Elle reposait aussi sur la réalité de mouvements de populations venus du monde égéen. Mais dans le même temps la modestie de certaines des fondations à leurs débuts se fondait sur une analyse réaliste des moyens humains, techniques et financiers du pouvoir royal, moyens qui ne lui permettaient pas de couvrir la Syrie de véritables et imposantes cités. L'analyse du réseau urbain, tel qu'il apparaît aujourd'hui grâce une approche archéologique plus précise de l'évolution de l'urbanisme, révèle ainsi l'existence d'une forte hiérarchie urbaine conçue dès la fondation entre les différents types d'implantations gréco-macédoniennes en Syrie septentrionale. On gardera cependant à l'esprit qu'en aucun cas cette hiérarchie urbaine ne pétrifia une situation. Bien au contraire, le développement d'un site comme Doura-Europos – l'apparition d'un plan hippodamien au II^e siècle – et, à l'inverse, l'étiollement d'une cité comme Apamée de l'Euphrate et son abandon progressif montrent clairement que les projets initiaux ne furent qu'un point de départ pour des évolutions parfois divergentes.

2. 3. *Colons, soldats, Macédoniens : quelles diasporas ?*

L'importance des flux qui permirent la mise en place des réseaux coloniaux et des diasporas dans l'Asie hellénistique est difficile à estimer. L'identité macédonienne affirmée de nombreuses colonies (onomastique, cultes...)¹¹³ comme leur dimension militaire renvoient certainement à un mouvement d'installation de soldats macédoniens dans le dernier tiers du IV^e siècle, et sans doute au-delà, tant les témoignages d'implantation de soldats sont nombreux dès Alexandre et à l'époque des Diadoques. On a vu combien le lien avec la Macédoine avait été puissant dans l'effort de construction d'une Syrie séleucide mais aussi dans d'autres régions de l'Asie hellénistique. Nul doute que ce lien symbolique reposait aussi sur des flux bien réels comme on a pu le voir pour la Syrie du Nord. Notons qu'un contrat du II^e siècle découvert à Doura-Europos

110 Strab. 16, 2, 10.

111 Pol. 5, 50, 7-8.

112 Abadie-Reynal, 2001.

113 On consultera Billows, 1995, p. 146-182 qui propose une utile synthèse.

ne porte que des noms macédoniens¹¹⁴. On sait cependant que l'ethnique « macédonien » pouvait renvoyer à des formes d'organisation militaire plus qu'à une origine ethnique certaine pour ces diasporas et l'on prend moins de risques à les considérer comme des soldats gréco-macédoniens plutôt que comme des populations originaires à coup sûr de la Macédoine. Bien souvent ces établissements ont été envisagés sous l'angle de la capacité de recrutement, ou de mobilisation militaire, permise par l'implantation des nombreuses colonies dans une région donnée, en Lydie et en Phrygie, mais aussi en Syrie du Nord (dès Antigone) ou en Bactriane. À titre d'exemple, parmi les documents épigraphiques produits par les colonies séleucides qui nous sont parvenus, la plupart sont des dédicaces de soldats, à Thyateira¹¹⁵ comme à Ikaros/Failaka¹¹⁶ par exemple. Au début du III^e siècle, dans la foulée de l'implantation des colonies, ces groupes de soldats représentaient sans doute le corps le mieux constitué des établissements coloniaux ; les attestations épigraphiques laissent entendre en tout cas que ces soldats bénéficiaient d'une forme d'organisation autonome par rapport au reste de la colonie.

C'était là sans conteste un aspect important de la mise en place d'un réseau de colonies-*katoikiai*. Mais on insistera à nouveau sur le fait qu'au-delà d'une certaine capacité militaire offerte par ces implantations, l'intérêt de ces colonies pour les pouvoirs royaux tenait à leur intégration pleine, entière et complexe au territoire dominé directement par les rois, en d'autres termes à leur capacité à mettre en valeur la terre royale, notamment par les fidélités créées grâce à l'octroi de *kleroi*. De ce fait, les colonies/*katoikiai* et plus encore les fondations civiques appelaient des populations diverses associées à un processus de mise en valeur des territoires. C'est pourquoi il est parfaitement vain de vouloir distinguer une occupation militaire d'une colonisation agraire. La conjonction de ces intérêts fonciers agraires et militaires associés à des formes d'identité culturelle fit que, dès la fin du IV^e, émergea une sorte de sociologie coloniale complexe, structurée idéologiquement autour de l'élément macédonien, largement complété par d'autres Grecs. Il nous semble que cette sociologie coloniale fut susceptible de fonder une forme d'identité régionale dans certaines régions, en Syrie du Nord par exemple au III^e siècle, mais déjà sans doute dans la Bactriane-Sogdiane des années 325 puis au moment de la sécession bactrienne du milieu du III^e s.¹¹⁷.

Il faut surtout insister sur la complexité des mobilités collectives ayant conduit à la mise en place des réseaux coloniaux en Asie, même si les informations sur ce point sont toujours très lacunaires. Nous avons quelques lumières toutefois sur la situation en Syrie. Selon la tradition rapportée par J. Malalas, la fondation d'Antioche par Séleucos fut permise par l'installation des 5300 Athéniens et Macédoniens qui habitaient à Antigoneia, la fondation d'Antigone¹¹⁸,

114 Cumont, 1926, p. 287.

115 *TAM*, V.2, 901.

116 Virgilio, 2003, n° 26, p. 282-286.

117 L'émergence de la royauté grecque de Bactriane à partir du milieu du III^e siècle ne se comprend que dans le cadre de l'existence d'une identité coloniale gréco-macédonienne en Bactriane/Sogdiane depuis plusieurs décennies. Sur cette émergence : Coloru, 2009, p. 123-173 mais déjà Boppearachi, 1994.

118 J. Malalas, *Chronographie*, p. 199-204 (éd. Dindorf). Malalas attribue à Séleucos l'instauration du culte de Zeus Bottios, macédonien, et l'érection d'une statue de bronze d'Athéna, à destination des Athéniens.

mais aussi par le concours de Chyriotes et d'Argiens installés dans la région avant l'arrivée de Séleucos¹¹⁹. C'était là des régions d'origine où l'influence antigonide avait été nette et on devine les logiques à la fois politiques et économiques de ces mouvements vers la Syrie du Nord. Dans un autre contexte régional et politique, celui de l'Asie Mineure séleucide, il semble que des populations ioniennes aient participé à la fondation séleucide de Laodicée du Lykos en Phrygie¹²⁰. On sait aussi le rôle joué par les communautés de la vallée du Méandre dans la colonisation séleucide de l'Iran et de l'Asie Centrale¹²¹. L'envoi de ces colons d'Asie Mineure occidentale dans les vallées intérieures de l'Asie Mineure, en Bactriane ou sur les bords du Golfe Persique, sans doute avant même que les Séleucides eurent conquis l'Asie Mineure, témoigne de la capacité du pouvoir séleucide à attirer des populations grecque au cœur de l'Asie Centrale. L'exemple du contingent milésien placé sous les ordres de Démodamas et engagé aux côtés de Séleucos et d'Antiochos dans ces régions vient aussi illustrer cette capacité du pouvoir séleucide dans la phase de construction territoriale du royaume¹²². Cette entreprise reposa en effet largement sur l'action volontariste qui avait été celle d'Antiochos entre 294 et 281 a.C. en Asie Centrale, et qui avait permis l'intégration de ces régions à l'ensemble territorial. Elle montre que certaines régions, parfois extérieures à l'emprise directe du pouvoir royal, furent particulièrement mobilisées, et disponibles, non seulement au moment des fondations mais aussi tout au long du III^e siècle. De ce point de vue, un document demeure exceptionnel et doit être évoqué. Il s'agit de la grande inscription portant un décret d'Antioche de Perse et exposée à Magnésie du Méandre¹²³. Ce document montre qu'à la fin du III^e siècle, l'origine micrasiatique des colons d'Antioche de Perse était encore rappelée par l'évocation de la *syngeneia* entre les deux cités à l'occasion de la reconnaissance des fêtes d'Artémis Leukophryéné à Magnésie¹²⁴. Le décret d'Antioche rappelle aussi qu'Antiochos I^{er}, dans le passé, avait sollicité les gens de Magnésie pour venir renforcer la fondation d'Antioche de Perse¹²⁵. L'initiative et l'encadrement royal des mobilités grecques et des diasporas dans l'Asie hellénistique ne peut trouver meilleure expression. Mais l'on comprend aussi par ce document que cette dispersion fut entretenue par des appels et des apports réguliers, sans doute en fonction des situations politiques et des besoins locaux. Cette inscription vient enfin illustrer le fait que la dispersion de populations grecques

119J. Malalas, *Chronographie*, p. 201, 16.

120 Robert, 1963, p. 314-315.

121 Bernard, 1985b, p. 78-79 et surtout Bernard, 1987. Selon Polybe (11, 39, 1), Euthydème, le roi gréco-bactrien de la fin du III^e siècle, aurait été originaire de Magnésie du Méandre. Cf. Bernard, 1985a, p. 131-133.

122 Cet engagement de Démodamas et des Milésiens est notamment connu grâce à un dossier épigraphique de Didymes. Un décret pour la reine Apamè, épouse iranienne de Séleucos I^{er}, fut en effet voté en 299 à l'instigation de Démodamas qui, dans un rapport, avait évoqué le soutien de la reine au contingent milésien engagé auprès de Séleucos : *I. Didyma*, 480, l. 2-7. Le même Démodamas proposa aussi un décret honorifique pour Antiochos : *I. Didyma*, 479, l. 1-2. Plinie désigne ce Démodamas comme le *Seleuci et Antiochi dux* en Asie Centrale : Plinie, *NH*, 6-49.

123 *I. Magnesia am. Mäander*, 61.

124 *I. Magnesia am. Mäander*, 61, l. 11-12. Cf. Curty, 1995, p. 108-109.

125 *I. Magnesia am. Mäander*, 61, l. 14-20.

en Asie fut aussi l'occasion de la mise en place de solidarités identitaires dans le cadre de réseaux mémoriels, religieux et politiques entre les régions de départ et les régions d'accueil¹²⁶.

P. Briant a justement rappelé que les Macédoniens et les Grecs avaient dû tenir compte des populations indigènes¹²⁷, qui précisément n'apparaissent pas toujours dans la documentation. Il est évident que pour les fondations les plus importantes, les populations locales furent sollicitées pour assurer la réussite de l'entreprise. Ainsi, il semble bien qu'une partie de la population de Babylone ait contribué à peupler Séleucie du Tigre¹²⁸, sans que pour autant Babylone n'ait été abandonnée¹²⁹. En périphérie de la Tétrapole syrienne, il apparaît aussi que les sites indigènes de Leukos Limen et d'Al-Mina furent dépeuplés ou abandonnés vers 300¹³⁰. Il est donc raisonnable de considérer que les principaux points de fixation des populations grecques et macédoniennes devinrent très rapidement aussi des implantations à partager, au moins spatialement, avec les populations locales. À l'inverse, l'existence d'un *politeuma* pour les Grecs de Babylone¹³¹ ou pour ceux installés à Uruk (Antioche sur le Canal d'Ishtar)¹³², au II^e siècle, rappelle aussi que certaines villes indigènes abritaient des populations grecques qui surent y affirmer ou y obtenir une identité politique, rappelant ainsi que les diasporas grecques hellénistiques jouèrent aussi sur les réseaux de villes indigènes et pas seulement sur celui des fondations. Ce serait donc une erreur que d'imaginer, du point de vue des mobilités collectives des Grecs en Asie, une séparation entre la sphère des fondations hellénistiques et celle des villes et localités indigènes. Il y eut à l'évidence des formes d'interpénétration délibérée conduisant, c'est certain, à la mise en place de rapports de domination¹³³, mais aussi à des pratiques de coopération ou de coexistence.

Conclusion

La colonisation multiforme de l'Asie hellénistique par des diasporas grecques est un phénomène sur lequel les historiens se sont beaucoup penchés, depuis longtemps, et ce propos ne recherchait pas l'originalité. Il semble cependant que les progrès de l'archéologie (en Syrie et en Asie Centrale notamment) permettent aujourd'hui de mieux comprendre la chronologie, les modalités et les conséquences locales de ces phénomènes complexes. Nous avons voulu insister sur quelques aspects de cette question en laissant de côté notamment les questions culturelles, pourtant si importantes, et en replaçant ce phénomène dans le processus de conquête. La mise en place des réseaux de fondations constitua un outil essentiel – mais pas unique – de construction des territoires royaux et, très souvent, de légitimation des pouvoirs royaux. Pour l'Asie hellénistique, dans ce processus long et heurté, il faut souligner le rôle des rois séleucides qui eurent plus de temps que d'autres pour construire leur territoire grâce à ce réseau de fondations,

126 Rappelons sur ce point l'importance des travaux de Curty, 1995.

127 Briant, 1999, p. 330-333.

128 Paus. 1, 16, 3.

129 Oelsner, 1986, p. 124-125.

130 Cf. Sartre, 2001, p. 143.

131 Boiy, 2004, p. 206-209. Babylone abritait un théâtre et un gymnase dans le quartier nommé *Homera* : cf. Van der Spek, 2001 et Szelényi-Graziotto, 1996, p. 186-188. Également Oelsner, 1992, p. 341-347.

132 Van der Spek, 1985, p. 546.

133 On renverra sur ce point à Schuler, 1998 et Papazoglou, 1997.

et qui surent aussi l'adapter aux dimensions impériales de leur territoire, marquant ainsi de leur empreinte très forte la structure et l'évolution de ce réseau. Enfin, il faut absolument insister sur deux points. Le premier tient à la complémentarité des modes d'occupation de l'espace. *Poleis*, *katoikiai*, *phrouria* constituaient des modes complémentaires, articulés et interdépendants de contrôle et d'exploitation des territoires par les Gréco-Macédoniens. On aurait tort cependant d'imaginer – c'est le second point – un réseau de fondations stable et immuable tout au long du III^e siècle. En dépit des ambitions royales et des programmes de développement révélés par les trames urbaines imposées au moment de la fondation, l'exemple des fondations voisines de Séleucie-Zeugma et d'Apamée de l'Euphrate vient rappeler que chaque fondation eut sa propre histoire en fonction des conditions concrètes d'un développement qui ne respecta pas toujours les ambitions ou les attentes des fondateurs. Si elles furent très encadrées, les formes de la dispersion des Grecs dans l'Asie hellénistique s'affranchirent ainsi, dans une mesure certaine, de la seule volonté politique des pouvoirs macédoniens pour constituer une trame à la fois vivante, vivace et fragile.

Bibliographie

- ABADIE-REYNAL, C., 2001, Séleucie-Zeugma et Apamée sur l'Euphrate : étude d'un cas de villes jumelles dans l'Antiquité, *Histoire urbaine*, 3, p. 7-24.
- ABADIE-REYNAL, C., 2003, L'urbanisme séleucide : l'exemple des sites d'Apamée de l'Euphrate et de Séleucie-Zeugma, dans M.-Th. Le Dinahet (éd.), *L'Orient méditerranéen de la mort d'Alexandre au I^{er} siècle avant notre ère*, Nantes, p. 354-373.
- ABADIE-REYNAL, C. et GABORIT, J., 2003, Le développement urbain en Syrie du Nord : étude des cas de Séleucie et d'Apamée de l'Euphrate, *Topoi*, Suppl. 4, p. 149-169.
- APICELLA, C., 2003, Sidon à l'époque hellénistique : quelques problèmes méconnus, *Topoi*, Suppl. 4, p. 125-147.
- BADER, A. N., GAIBOV, V. et KOŠELENKO, G. A., 1995, Walls of Margiana, dans A. Invernizzi (éd.), *In the Land of the Gryphons. Papers of Central Asian archaeology in antiquity*, Florence, p. 39-50.
- BADER, A. N., GAIBOV, V. et KOŠELENKO, G. A., 1996, Evolution of the settlement patterns in the Merv oasis (Turkmenistan) from Alexander the Great to Arab conquest, dans *La Persia e l'Asia Centrale da Alessandro al X Secolo* (Atti dei Convegni Lincei), Rome, p. 305-317.
- BALTY, J.-Ch., 2003, À la recherche de l'Apamée hellénistique : les témoignages archéologiques, *Topoi*, Suppl. 4, p. 223-252.
- BALTY, J., 2003, À la recherche de l'Apamée hellénistique : les sources antiques, *Topoi*, Suppl. 4, p. 211-222.
- BALTY, J. et BALTY, J.-Ch., 1977, Apamée de Syrie, archéologie et histoire, I : des origines à la tétrarchie, *ANRW*, II, 8, New York-Berlin, p. 103-134.
- BAR-KOCHVA, B., 1976, *The Seleucid Army. Organization and Tactics in the Great Campaigns*, Cambridge.
- BERNARD, P., 1985a, Fouilles d'Aï Khanoum IV : Les monnaies hors trésors, questions d'histoire gréco-bactrienne, *MDAFA*, 28, Paris.
- BERNARD, P., 1985b, Archéologie grecque, *Livret de l'EPHE 1984-1985*, p. 77-79.

- BERNARD, P., 1987, Le Marsyas d'Apamée, l'Oxus et la colonisation séleucide en Bactriane, *STIR*, 16, p. 103-115.
- BERNARD, P., 1990, Alexandre et l'Asie centrale : Réflexions à propos d'un ouvrage de F. L. Holt, *Studia Iranica*, 19, p. 21-35.
- BERNARD, P., 1994, L'Asie centrale et l'empire séleucide, *Topoi*, 4/2, p. 473-551.
- BERNARD, P., 1995a, Une légende de fondation hellénistique : Apamée sur l'Oronte d'après les *Cygnétiques* du Pseudo-Oppien, *Topoi*, 5/2, p. 353-382.
- BERNARD, P., 1995b, Paysages et toponymie dans le Proche-Orient hellénisé, *Topoi*, 5/2, p. 382-408.
- BERNARD, P., 1996, Maracanda-Afrasiab colonie grecque dans *La Persia e l'Asia Centrale da Alessandro al X Secolo* (Atti dei Convegni Lincei), Rome, p. 331-365.
- BERNARD, P., 1999, Aï Khanoum : un témoin de l'expansion grecque en Asie Centrale dans *Alexander the Great : from Macedonia to the Oikoumene*, *Veria* 27-31/5/1998, Veria, p. 225-241.
- BERNARD, P., 2006, La colonie grecque d'Aï Khanoum et l'hellénisme en Asie Centrale, dans *Afghanistan. Les trésors retrouvés. Collections du musée national de Kaboul*, Musée Guimet, Paris, p. 55-68.
- BILLOWS, R. A., 1990, *Antigonos the One-Eyed and the Creation of the Hellenistic State*, Berkeley.
- BILLOWS, R. A., 1995, *Kings and Colonist : Aspects of Macedonian Imperialism*, Leiden-New York-Cologne.
- BOIY, T., 2004, *Late achaemenid and hellenistic Babylon*, Louvain-Paris-Dudley.
- BOPEARACHCHI, O., 1991, *Monnaies gréco-bactriennes et indo-grecques. Catalogue raisonné*, Paris.
- BOPEARACHCHI, O., 1994, L'indépendance de la Bactriane, *Topoi*, 4/2, p. 513-519.
- BOSWORTH, A. B., 1980, *A Historical Commentary on Arrian's History of Alexander*, Vol. 1, Oxford.
- BOUSDROUKIS, A., 2003, Les noms de colonies séleucides au Proche-Orient, *Topoi*, Suppl. 4, p. 9-24.
- BRIANT, P., 1982a, Colonisation hellénistique et populations indigènes. I. La phase d'installation dans *Rois, tributs et paysans*, Paris, p. 227-262 (= *Klio*, 60, 1978, p. 57-92).
- BRIANT, P., 1982b, Colonisation hellénistique et populations indigènes. II. Renforts grecs dans les cités hellénistiques d'Orient, dans *Rois, tributs et paysans*, Paris, p. 263-279 (= *Klio*, 64, 1982, p. 83-98).
- BRIANT, P., 1995, Prélèvements tributaires et échanges en Asie Mineure achéménide et hellénistique, *Entretiens d'archéologie et d'histoire. Économie antique. Le rôle de l'État*, (6/7 mai 1994), p. 69-81.
- BRIANT, P., 1999, Colonizzazione ellenistica e popolazione locale, dans S. Settis (éd.), *I Greci*, II/2, Einaudi, Firenze, p. 309-333.
- CAPDETREY, 2007, *Le pouvoir séleucide. Territoire, administration, finances d'un royaume hellénistique (312-145 a.C.)*, Rennes.
- CAPDETREY, 2012, Droit de la force ou force du droit ? Paradigme juridique et sujétion des cités en Asie Mineure à la haute époque hellénistique, dans Chr. Feyel, J. Fournier, L. Graslin-Thomé et Fr. Kirbilher (éd.), *Communautés locales et pouvoir central dans l'Orient hellénistique et romain*, Nancy, p. 31-63.

- CHUVIN, P., 1988, Les fondations syriennes de Séleucos Nicator dans la chronique de Jean Malalas, dans P.-L. Gatier *et al.* (éd.), 1988, *Géographie historique au Proche-Orient. Actes de la Table Ronde de Valbonne, 16-18 septembre 1985*, Paris, p. 99-110.
- COHEN, G. M., 1978, *The Seleucid Colonies: Studies in Founding, Administration and Organisation*, Historia Einzelschriften 30, Wiesbaden.
- COHEN, G. M., 1991, *Katoikia, Katoikoi and Macedonians in Asia Minor*, *AncSoc*, 22, p. 41-50.
- COHEN, G. M., 1995, *The Hellenistic Settlements in Europe, the Islands and Asia Minor* (Hellenistic Culture and Society 17), Berkeley-Londres.
- COHEN, G. M., 2006, *The Hellenistic settlements in Syria, the Red Sea Basin and North Africa*, Berkeley.
- COLORU, O., 2009, *Da Alessandro a Menandro. Il regno greco di Battriana*, Pise.
- CONNOR, P. J. et CLARKE, G. W., 1996-1997, *Jebel Khālid in North Syria: the First Campaigns*, *MA*, 9-10, p. 151-183.
- CUMONT, F., 1926, *Fouilles de Doura Europos (1922-1923)*, Paris.
- CURTY, O., 1995, *Les parentés légendaires entre cités grecques*, Genève.
- DUYRAT, Fr., 2005, *Arados hellénistique. Étude historique et monétaire*, Beyrouth.
- FRASER, P. M., 1979, The son of Aristonax at Kandahar, *Afghan Studies*, 2, p. 9-21.
- FRASER, P. M., 1996, *Cities of Alexander the Great*, Oxford.
- FRÉZOULS, Éd., 1977, La toponymie de l'Orient syrien et l'apport des éléments macédoniens dans FRÉZOULS, Éd. (éd.), *La Toponymie antique. Acte du Colloque de Strasbourg, 12-14 juin 1975*, Leyde, p. 219-248.
- FRÉZOULS, Éd., 1988, Fondations et refondations dans l'Orient syrien – Problèmes d'identification et d'interprétation, dans P.-L. Gatier *et al.* (éd.), 1988, *Géographie historique au Proche-Orient (Actes de la Table Ronde de Valbonne, 16-18 septembre 1985)*, Paris, p. 111-131.
- FRÉZOULS, Éd., 1991, L'onomastique en Syrie à l'époque séleucide, dans *L'Hellénisme au Proche-Orient. International Meeting of History and Archaeology, Delphi 6-9 nov. 1986*, Athènes, p. 311-323.
- HOLT, F. L., 1987, Hellenistic Bactria: Beyond the Mirage, *AncW*, 15, p. 3-15.
- HOLT, F. L., 1988, *Alexander the Great and Bactria. The formation of a Greek Frontier in Central Asia*, *Mnemosyne suppl.*, New York-København-Köln.
- HOLT, F. L., 1999, *Thundering Zeus. The Making of Hellenistic Bactria*, Berkeley-Los Angeles-Londres.
- HOUGHTON, A. et LORBER, C. C., 2002, *Seleucid Coins. A Comprehensive Catalogue. Part I. Seleucus I through Antiochos III*, 2 vol., Lancaster-Londres.
- INVERNIZZI, A. et SALLES, J.-F. (éd.), 1993, *Arabia Antiqua. Hellenistic Centres around Arabia*, Rome.
- INVERNIZZI, A., 1993, Seleucia on the Tigris: Centre and Periphery in the Seleucid Asia, dans P. Bilde *et al.* (éd.), *Centre and Periphery in the Hellenistic World*, Aarhus, p. 230-250.
- INVERNIZZI, A., 1994, Fra novità e tradizione: la fondazione di Seleucia sul Tigri dans *Nuove fondazioni nel Vicino Oriente antico: realtà ed ideologia, Atti del convegno Pisa 4-6 dicembre 1991*, Pise, p. 115-129.
- JONES, C. P. et HABICHT, C., 1989, A Hellenistic Inscription from Arsinoe in Cilicia, *Phoenix*, 43, p. 317-346.

- JONNES, L. et RICL, M., 1997, A New Royal Inscription from Phrygia Paroreios: Eumenes II Grants Tyraion the Status of a Polis, *EA*, 29, p. 1-29.
- KUHRT, A. et SHERWIN-WHITE, S. (éd.), 1987, *Hellenism in the East: the interaction of greek and non-greek civilizations from Syria to Central Asia after Alexander*, Londres.
- KUHRT, A. et SHERWIN-WHITE, S., 1991, Aspects of Seleucid Royal Ideology: the Cylinder of Antiochus I from Borsippa, *JHS*, 111, pp. 71-86.
- KUHRT, A. et SHERWIN-WHITE, S., 1993, *From Samarkhand to Sardis: A New Approach to the Seleucid Empire*, Londres.
- LE RIDER, G., 1965, *Suse sous les Séleucides et les Parthes: les trouvailles monétaires et l'histoire de la ville*, Mémoire de la Mission Archéologique en Iran, Paris.
- LE RIDER, G., 1997, Histoire économique et monétaire de l'Orient hellénistique, dans *Annuaire du Collège de France 1996-1997. Résumé des cours*, 97, p. 811-828 (= *Études d'histoire monétaire et financière du monde grec. Écrits 1958-1998*, I-III, Athènes, 1999, p. 1089-1106).
- LE RIDER, G., 1999, Séleucos I entre Séleucie de Piérie et Antioche, *RBNum*, 145, p. 115-139.
- LEHMANN, K. (éd.), 1960, *Samothrace. Excavations conducted by the Institute of Fine Arts. Vol. 2 part 1: The inscriptions on stone* par P. M. Fraser, New York.
- LERICHE, P., 1994, L'Orient séleucide, les données archéologiques, *Topoi*, 4/2, p. 531-540.
- LERICHE, P., 1996, Le *chreophylakeion* de Doura-Europos et la mise en place du plan hippodamien de la ville, dans M.-F. Boussac et A. Invernizzi (éd.), *Archives et sceaux du monde hellénistique*, *BCH*, Suppl. 29, Paris, p. 157-169.
- LERICHE, P., 2003a, Europos-Doura hellénistique, *Topoi*, Suppl. 4, p. 171-191.
- LERICHE, P., 2003b, Peut-on étudier la Syrie séleucide?, dans Fr. Prost (dir.), *L'Orient méditerranéen de la mort d'Alexandre aux Campagnes de Pompée. Cités et royaumes à l'époque hellénistique. Actes du colloque de la SOPHAU*, Rennes, p. 117-146.
- LERICHE, P., 2003c, La ville dans la Syrie hellénistique. Quelques réflexions à la lumière de découvertes récentes, dans M.-Th. Le Dinahet (éd.), *L'Orient méditerranéen de la mort d'Alexandre au I^{er} siècle avant notre ère*, Nantes, p. 374-391.
- LERICHE, P. et AL-MAHMOUD, A., 1994, Doura-Europos. Bilan des recherches récentes, *CRAI*, p. 395-420.
- LIAMPI, K., 1998, *Der makedonische Schild*, Bonn.
- LYONNET, B., 1994, L'occupation séleucide en Bactriane orientale et en Syrie du Nord-Est, *Topoi*, 4/2, p. 541-546.
- LYONNET, B., 2001, Les Grecs, les Nomades et l'indépendance de la Sogdiane, d'après l'occupation comparée d'Ai Khanoum et de Marakanda au cours des derniers siècles de notre ère, *Bulletin of the Asia Institute*, 12, (1998) [2001], p. 141-159.
- MALAY, H., 1983, A Royal Document from Aigai in Aiolis, *GRBS*, 24, p. 349-353.
- MARTINEZ-SÈVE, L., 2002, La ville de Suse à l'époque hellénistique, *RA*, 33, p. 31-54.
- MARTINEZ-SÈVE, L., 2003, L'occupation grecque à Samarcande et en Sogdiane: nouvelles découvertes, *Bulletin de la SFAC*, *RA*, p. 202-205.
- MARTINEZ-SÈVE, L., 2010, Suse et les Séleucides au III^e siècle avant J.-C., dans Ed. Dabrowa (éd.), *New Studies on the Seleucids, Electrum*, 18, 2010, p. 41-66.
- MARTINEZ-SÈVE, L., 2011, Le renouveau des études séleucides, *DHA*, suppl. 5, p. 89-106.
- MILETA, Chr., 2008, *Der König und sein Land. Untersuchungen zur Herrschaft der hellenistischen Monarchen über das königliche Gebiet Kleinasiens und seine Bevölkerung*, Berlin.

- OELSNER, J., 1986, *Materialen zur babylonischen Gesellschaft und Kultur in hellenistischer Zeit*, Budapest.
- OELSNER, J., 1992, Grecs en Babylonie et le temple indigène en Asie hellénistique, dans D. CHARPIN et Fr. JOANNÈS (éd.), *La circulation des biens, des personnes et des idées dans le Proche-Orient ancien*, Paris, p. 341-347.
- OLBRYCHT, M. J., 1996, Die Beziehungen der Steppennomaden Mittelasiens zu den hellenistischen Staaten (bis zum Ende des 3. Jahrhunderts vor Chr.), dans B. FUNK (éd.), *Hellenismus. Beiträge zur Erforschung von Akkulturation und politischer Ordnung in den Staaten des hellenistischen Zeitalters*. Tübingen, p. 147-169.
- PAPAZOGLU, F., 1997, *LAOI et PAROIKOI. Recherches sur la structure de la société hellénistique*, Belgrade.
- POTTS, D. T., 1990, *The Arabian Gulf in Antiquity*, II, Oxford.
- RADET, G., 1890, *De Colonia in Macedonia in Asiam Cis Taurum Deductis*, Paris.
- ROBERT, J. et L., 1954, *La Carie. Histoire et géographie historique avec le recueil des inscriptions antiques, II, Le plateau de Tabai*, Paris.
- ROBERT, L., Un acte d'affranchissement d'Hyrcanie, *Hellenica*, XI, 1959, p. 85-91.
- ROBERT, L., 1963, c. r. de LEHMANN, K., 1960, dans *Gnomon*, 35, p. 50-79.
- ROBERT, L., 1967, Encore une inscription grecque de l'Iran, *CRAI*, p. 281-296 (= *OMS V*, p. 469-484).
- ROBERT, L., 1985, Documents d'Asie Mineure. XXXV. Retour à Pergame. 2. Strabon et la *katoikia* de Pergame, *BCH*, 109, p. 481-484.
- ROSTOVITZ, M., 1910, *Studien zur Geschichte des römischen Kolonates*, Leipzig – Berlin.
- RTVELADZE, E. V., 1995, Découvertes en numismatique et épigraphie gréco-bactriennes à Kampyr-Tepe (Bactriane du Nord), *RN*, 150, p. 20-24.
- SALLES, J.-Fr., 1987, The Arab-Persian Gulf under the Seleucids, dans A. Kuhrt et S. Sherwin-White (éd.), *Hellenism in the East*, Londres, p. 75-109.
- SALLES, J.-Fr., 1994, Le Golfe arabo-persique entre Séleucides et Maurya, *Topoi*, 4/1, p. 597-610.
- SARTRE, M., 2001, *D'Alexandre à Zénobie. Histoire du Levant antique (IV^e siècle av. J.-C. - III^e siècle apr. J.-C.)*, Paris.
- SCHULER, Chr., 1998, *Ländliche Siedlungen und Gemeinden im hellenistischen und römischen Kleinasien*, München.
- SCHULER, Chr., 1999, Kolonisten und Einheimische in einer attalidischen Polisgründung, *ZPE*, 128, p. 124-132.
- SEYRIG, H., 1970, Séleucos I^{er} et la fondation de la monarchie syrienne, *Syria*, 47, p. 290-311.
- SHERWIN-WHITE, S., 1985, Ancient archives: the Edict of Alexander to Priene, a Reappraisal, *JHS*, 125, p. 69-89.
- SZELÉNYI-GRAZIOTTO, K., 1996, Der Kult in Babylon in seleukidischer Zeit – Tradition oder Wandel?, dans B. FUNK (éd.), *Hellenismus. Beiträge zur Erforschung von Akkulturation und politischer Ordnung in den Staaten des hellenistischen Zeitalters*, Tübingen, p. 171-194.
- TARN, W. W. et GRIFFITH, G. T., 1952, *Hellenistic Civilization*, 3^{ème} éd., Londres.
- TSCHERIKOWER, V., 1927, *Die hellenistischen Städtegründungen von Alexander dem Grossen bis auf die Römerzeit*, Leipzig.

- VAN DER SPEK, R. J., 1985, The Babylonian temple during the Macedonian and Parthian domination, *BO*, 42, p. 541-562.
- VAN DER SPEK, R. J., 1987, The Babylonian City, dans A. Kuhrt et S. Sherwin-White (éd.), 1987, *Hellenism in the East*, Londres, p. 57-74.
- VAN DER SPEK, R. J., 2001, The Theatre of Babylon in Cuneiform, dans W. H. Van Soldt (éd.), *Veenhof Anniversary Volume*, p. 445-456.
- VIRGILIO, B., 2003, *Lancia, Diadema e Porpora. Il re e la regalità ellenistica*, 2nd éd., *Studi ellenistici*, XIV, Pise.
- WILL, Éd., 1985, Pour une anthropologie coloniale du monde hellénistique, dans J. W. Eady et J. Ober (éd.), *The Craft of the ancient historian. Essays in the honor of Chester Starr*, Lanham, p. 273-301 (= *Historica graeco-hellenistica*, Paris, 1998, p. 773-794).
- WILL, Er., 1988, Les villes nouvelles des époques hellénistiques et romaines en Syrie, Phénicie, Palestine et Transjordanie, dans J.-L. Huot (éd.), *La ville neuve, une idée de l'Antiquité?*, Paris, pp. 127-138.
- WILL, Er., 1990, La capitale des Séleucides, *Akten des XIII. internationalen Kongresses für klassische Archäologie*, Berlin, p. 259-265.